



Communiqué de presse

12 octobre 2005

# La Commission fédérale contre le racisme (CFR): 10 ans d'interventions et de travail de sensibilisation

#### La Commission fédérale contre le racisme CFR commente...

... les événements politiques en publiant des prises de position ponctuelles et intervient, conformément au mandat qui lui a été confié, chaque fois qu'elle constate ou craint des inégalités de traitement. La prise de position qu'elle a publiée récemment sur le durcissement de la politique en matière d'asile en est un exemple. Dans son bulletin TANGRAM, la CFR n'a pas peur d'aborder aussi des questions épineuses ou d'attirer l'attention sur des secteurs sensibles de la vie en société. La dernière édition de TANGRAM donne la parole à des personnalités en vue venant des domaines les plus divers qui portent un regard critique sur les 10 premières années de lutte contre le racisme en Suisse.

## La Commission fédérale contre le racisme agit ...

... sur la base du programme en cinq points «Pour une politique commune contre le racisme» qu'elle a conçu à l'occasion de son dixième anniversaire d'existence. Elle y fait le point des initiatives prises à ce jour par des particuliers ou par des services publics pour lutter contre la discrimination raciale, tels la création de services d'accueil pour les victimes ou le rôle positif des médias qui ont fait état d'événements racistes. La CFR relève toutefois que la lutte contre le racisme est une tâche de longue haleine et invite tous les acteurs de la politique et de la société à s'attaquer avec détermination à la discrimination raciste et aux préjugés.

#### La Commission fédérale contre le racisme fait un travail de sensibilisation ...

... en publiant des communiqués de presse et en lançant des campagnes médiatiques. Avec la nouvelle campagne de prévention «Exclure l'exclusion» qu'elle présente aujourd'hui au cours d'une conférence de presse au Palais fédéral, la CFR entend rendre l'opinion publique attentive à des situations de la vie quotidienne qui portent atteinte à la dignité de personnes de religion, origine ou couleur de peau différentes. Ce sont les victimes potentielles de ce genre de discrimination elles-mêmes, représentées par des personnes réelles, qui dénoncent résolument toutes les formes d'exclusion dans le cadre de cette campagne.

## COMMISSION FÉDÉRALE CONTRE LE RACISME (CFR)

TANGRAM n° 17, le programme en 5 points «Pour une politique commune contre le racisme» et le matériel de la campagne 2005 «Exclure l'exclusion» peuvent être commandés sur le site de la CFR sous <a href="https://www.ekr-cfr.ch">www.ekr-cfr.ch</a>

Pour toute question, les médias peuvent s'adresser à

Doris Angst, responsable du secrétariat de la CFR, ligne directe: 031 324 12 83

E-mail: doris.angst@gs-edi.admin.ch

